

29/01/2023

Opération de Développement Rural d'Écaussinnes
Compte-rendu de la 8^{ème} réunion de la CLDR
du 24/01/2024 à l'Espace Philomène

PRÉSENCES

22 personnes étaient présentes :

- 19 membres de la CLDR : Biermant Jeannine, Bougard Philippe, Bouillet Gwennaëlle, Da Silva Faria Nel, Danau Maxime, Decelle Jean-Marie, Demets Ruth, Duez Régis, Godefroid Guy, Guérard Arnaud (*Président de la CLDR*), Guérard Philippe, Houchard Sébastien, Legge Jean-Pierre, Lhermitte Aurélie, Ligoit Sylvie, Nève Thylla, Pagnanini Bérengère, Saint-Ghislain Cécile, Vanhove François
- 1 agente de la commune : Deman Valérie (*environnement*)
- 2 représentants de l'organisme d'accompagnement DR(EA)²M : Bayet Béatrice et Sonck Colin

ABSENCE

- Excusés : Balate Cécile, Delmotte Claire, Gijs Stéphane, Lancel Michel, Rouchy Philippe, Tondu Yann, Walem Anne (*participation citoyenne*).
- Absents : Bouchelet Bernadette, Dierickx Vincent, Dumeunier Michel, Druet Anne, Dumortier Philippe, Finet Catherine, Godefroid Xavier, Goret Nathalie, Greuse Stéphanie, Grosjean Carl, Lancel Michel, Hainaut José, Lheureux Maud, Quinchon Dimitri, Rompat Pierre, Walem Catherine.



Photo des membres de la CLDR lors de la réunion (Dr(ea)²m)

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Arnaud G. donne le mot d'accueil et remercie les membres pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1. Suivi de la réunion du 21/11
2. Retour des Groupes d'action
3. Approbation du PCDR
4. Retour vers la population
5. Prochaines étapes

SUIVI DE LA RÉUNION DU 21/11

Un seul mail a été reçu suite à l'envoi du pv de la réunion précédente. Il s'agissait de remarques légères apportant des précisions sur deux fiches-projets :

- 1.1 Réhabilitation de sentiers : « *le statut de propriété mentionné "Domaine public : sentiers communaux" n'exclut-il pas du projet tous les sentiers passant sur des domaines privés, existants ou en projet ?* ».
- 1.4 Rénovation de la place Cousin
« *Puisque l'on cite l'école communale rue Pouplier, il serait bon de citer l'école du Sacré-Cœur qui a 2 sites aux abords de l'église.* »
Ces demandes de modifications ont été intégrées dans les fiches projets.

RETOUR DES GROUPES D'ACTION

Bottin de la vie sociale

Les participants vont se concentrer sur la réalisation d'un répertoire sous forme de livret. En effet, le travail de collecte de données est très compliqué et l'annuaire présent sur le site de la commune est déjà très complet. Une réunion sera organisée prochainement avec la graphiste communale pour définir le format papier et numérique. L'objectif est de rendre cet annuaire plus accessible et de pouvoir le mettre à jour régulièrement.

Au fil de l'eau

À l'origine, l'idée des membres du Groupe d'action était de mener un projet de nettoyage des abords de la Sennette et ensuite de la mettre en valeur par une balade thématique et/ou des panneaux didactiques. Aujourd'hui, il n'y a plus que Ruth comme membre de ce groupe. Le projet a donc été réorienté vers des activités d'information et de sensibilisation dans les écoles organisées par Anne avec le Contrat Rivière. Les classes participantes travaillent à la réalisation de panneaux didactiques thématiques qui seront placés le long de la Sennette.

Ruth fait remarquer qu'on s'est éloigné du projet de départ (même si les activités dans les écoles sont très chouettes) et qu'il serait intéressant de rediscuter de ce projet en CLDR pour voir l'orientation à lui donner. Des actions de nettoyage de cours d'eau pourraient par exemple être organisées à des moments symboliques, par exemple lors de la journée de l'eau ou des actions de nettoyage Bewapp...

Il serait également intéressant de voir si d'autres personnes – membres de la CLDR ou non – souhaiteraient se joindre au projet pour le relancer quelque peu.

Cette demande est bien conservée pour plus tard, par exemple pour le « retour vers la population » où ce sera l'occasion de communiquer sur l'avancement des Groupes d'action et de recruter de nouveaux membres.

Une fois que le PCDR sera approuvé par toutes les instances, la CLDR aura la possibilité de relancer un nouveau budget participatif. Ce sera l'occasion de relancer certains projets, voire de sélectionner des projets mieux définis et plus simples à mettre en place. La CLDR sera sollicitée pour participer à la sélection des projets.

Des pistes de partenariats pour l'avenir du projet sont également évoquées :

- Les écoles ou la Maison des Jeunes (MJ) : nettoyage des cours d'eau ;
- IDEA : visite d'une station d'épuration ;
- Contrat rivière : ateliers d'apprentissage ;
- Graphiste : panneaux explicatifs le long de la Sennette ;

Poubelles canines.

En octobre dernier, une action de « pochoirs » sur les trottoirs a été menée avec les services communaux et la gardienne de la paix à l'occasion de la semaine de la propreté. L'objectif était de sensibiliser à divers types d'incivilités, dont les déjections canines.

Récupération d'objets au recyparc

Une visite à la recyclerie de Mons a permis de réaliser l'ampleur de l'organisation demandée pour mettre en place un tel projet. Il apparaît plus compliqué à mettre en place qu'initialement imaginé. La proposition est donc de redéfinir le projet de manière plus précise en vue du prochain appel à projet et de refaire un appel aux citoyens à ce moment-là.

Bancs publics

Ce projet n'a pas encore été lancé faute de participants au Groupe d'Action. L'idée pour le moment est de se concentrer sur les 4 autres projets qui demande déjà un investissement important pour les services communaux.

APPROBATION DU PCDR

Un bref rappel du chemin parcouru pour arriver à la fin de cette phase d'élaboration du PCDR est fait aux membres. La première réunion de la CLDR a eu lieu il y a deux ans, ce qui est un très bon délai pour la réalisation d'un PCDR.

Il est également rappelé aux membres qu'un quorum de présence est requis pour pouvoir valider le PCDR. 50% des membres citoyens de la CLDR doivent être présents pour pouvoir approuver officiellement le document. Cette condition est bien respectée puisque 18 membres sont présents ce soir, pour un nombre total de 34 membres citoyens.

Béatrice présente les principales corrections apportées aux fiches-projets suite aux deux dernières réunions :

Projets lot 1

1.3 Aménagement d'une zone de baignade à la carrière du Levant : un phasage du projet a été ajouté de manière à mettre en place le projet en plusieurs étapes successives : 1) l'aménagement d'un accès au site 2) le nettoyage, l'aménagement et la sécurisation de sentiers balades 3) l'aménagement d'une zone de baignade sécurisée.

1.4 Rénovation de la Place Cousin : des objectifs d'aménagement ont été formulés pour accompagner les deux esquisses. L'aménagement de la place sera à préciser lors de l'activation du projet par un bureau d'étude spécialisé.

1.5 Maison de la Musique et des Arts : une estimation budgétaire a été ajoutée à la fiche pour permettre l'obtention de subsides au lancement du projet.

Projets lot 2

2.2 Rénovation de la Grand-Place : les objectifs d'aménagement ont été reformulés et le schéma a été modifié pour intégrer les demandes formulées par les membres lors de la réunion précédente : suppression de la route traversant la place et davantage de stationnement.

2.4 Aménagement d'une zone nature à la Carrière de Restaumont : une connexion vers la rue Anselme Mary a été ajoutée, tel que discuté lors de la réunion précédente.

Projets lot 3

3.1 Équipement d'une salle : la proposition de choisir la salle de l'Avedelle a été supprimée afin de laisser plus de liberté pour le choix de la salle à équiper lorsque le projet sera lancé.

3.4 Regroupement des professionnels de la santé : reformulation en « soutien aux professionnels de la santé » suivant la demande de la CLDR.

Aucun membre n'émet d'objection au contenu présenté.

Le Programme communal de développement Rural d'Ecaussinnes est approuvé à l'unanimité.

RETOUR VERS LA POPULATION

Lors de la réunion précédente, un membre avait proposé de communiquer vers les habitants d'Ecaussinnes afin de les informer de l'aboutissement du PCDR et des projets retenus. Il s'agit d'une excellente proposition puisque cela est également demandé par le décret du développement rural. Différentes manières de communiquer sont proposées à la CLDR afin de voir quel moyen de communication ils souhaitent privilégier.

Dans un premier temps, la CLDR décide d'utiliser les canaux de communication suivant :

- **Presse** : un communiqué de presse va être rédigé et envoyé à la presse locale avec une photo de la CLDR. Antenne Centre pourra également être contacté pour réaliser un petit reportage.
- **Site internet** : la question est posée de savoir s'il ne faudrait pas communiquer via le site « rêvons-écaussinnes » pour faire la continuité de l'appel à projet. La commune

souhaite relocaliser la communication relative à l'ODR sur son site internet afin de centraliser l'information, même si un lien pourra toujours être présent pour renvoyer vers le site « rêvons-Ecaussinnes ». Par contre, le listing de coordonnées des personnes qui ont participé à l'appel à projet pourra être utilisé pour les informer directement.

- *Outils de communication communaux* : un article pourra être publié dans le bulletin communal et des posts pourront être publiés sur le site de la commune et sur la page facebook communale.
- *Brochure* : la CLDR souhaite également réaliser un dépliant pour avoir un support papier avec lequel communiquer vers la population. Le format qu'il prendra doit encore être défini. Soit sous forme de brochure plus complète à distribuer aux événements, à l'administration, etc. Soit sous forme plus synthétique afin de pouvoir le distribuer en toutes-boîtes.

La CLDR souhaite également continuer à communiquer avec le slogan et le logo « Rêvons Écaussinnes » afin de faire la continuité avec l'appel à projets et la communication réalisée jusqu'à présent. Cela permettra aussi d'éviter d'utiliser les termes « CLDR » ou « PCDR » trop compliqués et moins parlant.

En termes de timing, la communication pourra être lancée après la validation par le Conseil communal de manière à ce que toutes les étapes d'approbation officielles aient été franchies au niveau de la commune.

D'autres propositions ont également été discutées et pourront éventuellement être activées plus tard :

- Présentation au Conseil des enfants ;
- Présentation / distribution de brochures lors de l'accueil des nouveaux habitants ;
- Présentation / distribution de brochures lors d'événements ;
- Création d'une page facebook « Rêvons-Ecaussinnes ». Certains membres sont néanmoins réticents car cela demande d'être alimenté régulièrement pour que ce soit efficace, de modérer le contenu échangé et il y a déjà beaucoup de pages et groupes facebook relatifs à Ecaussinnes (communaux ou citoyens).
- Marquer le logo « Rêvons Ecaussinnes » sur les actions réalisées dans le cadre du PCDR afin de donner de la visibilité, via des pochoirs ou autre.

PROCHAINES ÉTAPES

Le PCDR à présent approuvé par la CLDR, les prochaines étapes sont les suivantes :

- 31 janvier : approbation par le Collège communal ;
- Début février : envoi du PCDR complet au SPW pour avis de complétude ;
- 11 mars : validation par le Conseil communal ;
- Défense devant le Pôle Aménagement du Territoire (Commission du SPW) : date encore inconnue.
- Approbation finale par le Gouvernement wallon.

Une délégation communale ira défendre le PCDR devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT). Elle sera composée de :

- Arnaud Guérard – élu relais et Président de la CLDR ;
- Valérie Deman et Anne Walem – agents communaux en charge du PCDR et des Groupes d'action ;
- Béatrice Bayet et Colin Sonck – bureau d'étude Dr(ea)²m (auteur du PCDR et organisme d'accompagnement) ;
- Un ou deux membres citoyens de la CLDR.

Il est proposé aux membres de la CLDR de prendre part à la délégation qui ira défendre le PCDR afin de donner une vision citoyenne sur le processus d'élaboration du PCDR et la participation citoyenne. Les séances sont généralement organisées les vendredis matin, la personne qui viendra doit pouvoir se libérer à ce moment.

4 membres citoyennes ont accepté de prendre part à la délégation qui ira défendre le PCDR devant le Pôle Aménagement du territoire :

- Ruth Demets
- Bérangère Pagnanini
- Gwennaëlle Bouillet
- Aurélie Lhermitte

Elles seront recontactées une fois la date de passage devant le jury du Pôle Aménagement du Territoire connue afin de voir à qui le moment convient le mieux.

Le passage devant le Pôle aménagement du territoire peut également permettre d'introduire une demande de convention pour un projet afin de déjà lancer une demande de subsides pour la réalisation de ce projet. Il s'agit généralement du premier projet du lot 1 (projet 1.1) mais ce n'est pas une obligation.

Arnaud Guérard propose à la CLDR de lancer le projet de Réhabilitation de sentiers (projet 1.1) dans un premier temps, qui ne nécessite pas de subsides PCDR. Cela permettrait de lancer en premier lieu un projet qui a été fortement plébiscité par les citoyens et d'avoir du concret rapidement puisqu'il s'agit d'un projet « de terrain ». De plus, plusieurs importants budgets communaux sont encore engagés pour des projets de la 1^{ère} Opération de Développement Rural. Il est donc préférable de ne pas engager de nouveau budget dès à présent, d'autant plus vu la période d'élections qui approche. Les membres de la CLDR sont d'accord avec la proposition faite.

DIVERS

Deux points divers ont été présentés en fin de réunion :

- Philippe Guérard a pris la parole pour expliquer la problématique du frelon asiatique sur la commune et l'opération menée pour essayer de les éliminer. Pour cela il recherche des personnes volontaires pour installer des pièges dans leur jardin et aller le relever régulièrement.
- Sylvie Ligot prend ensuite la parole pour expliquer que son employeur, Total Energie, demande à chacun des 800 travailleurs du site d'Ecaussinnes de réaliser 3 jours de bénévolat pour une association chaque année. Beaucoup de personnes réalise ces 3 jours dans des associations qu'ils connaissent déjà et qui ne sont pas du tout du coin.

Sylvie demande donc de faire passer le message dans les associations d'Ecaussinnes, si jamais elles recherchent des personnes pour leur donner un coup de main.

Pour le secrétariat,
Le bureau DR(EA)²M.

Le Président,
A. Guerard



